

» chagrins ou toute autre cause, que  
 » nous rompions de concert la société,  
 » pour nous délivrer plus tôt. On se  
 » séparait donc aussitôt après le dîner,  
 » sous prétexte de quelques affaires chez  
 » soi; mais Alexandre et moi nous nous  
 » retrouvions bientôt ensuite pour pren-  
 » dre le thé chez l'un ou chez l'autre, et  
 » nous restions alors à causer ensemble  
 » jusqu'à minuit et au-delà.»

Alexandre et Napoléon se revirent quel-  
 que temps après à Erfurt, et se donnè-  
 rent les plus grandes marques d'affection.  
 Alexandre y proféra hautement les sen-  
 timens d'une amitié tendre et d'une  
 admiration véritable. Ils passèrent en-  
 semble quelques jours dans le charme  
 d'une intimité parfaite et les communi-  
 cations les plus familières de la vie privée.  
 » C'étaient deux jeunes gens de bonne  
 » compagnie, disait l'Empereur, dont  
 » les plaisirs en commun n'auraient eu  
 » rien de caché l'un pour l'autre.»

Napoléon avait fait venir à Erfurt tout  
 ce que notre scène française comptait  
 de plus distingué. Une actrice fort con-  
 nue, M<sup>lle</sup> B....., attira l'attention de  
 son hôte, qui eut un moment la fan-  
 taisie de faire sa connaissance. Il deman-

» dait à son compagnon s'il ne pouvait y  
 » avoir aucun inconvénient. — » Nul, ré-  
 » pondit celui-ci; seulement, ajouta-t-il  
 » avec intention, c'est un moyen sûr et  
 » rapide pour que vous soyez bientôt  
 » connu de tout Paris. Après demain,  
 » jour de poste, partiront les plus petits  
 » renseignemens, et, sous peu, il n'y a  
 » pas de statuaire à Paris qui ne pût faci-  
 » lement modeler votre personne de la  
 » tête aux pieds.» Le danger d'une telle  
 publicité calma sur-le-champ l'ardeur  
 naissante; car le soupirant, disait Na-  
 poléon, se montrait fort circonspect sur  
 cet article, et sans doute, observait-il  
 gaiement, par la crainte de l'adage connu:  
 quand le masque tombe, le héros s'éva-  
 nouit.

Si l'Empereur l'eût voulu, Alexandre,  
 assurait-il, lui eût certainement donné  
 sa sœur en mariage; sa politique l'y eût  
 déterminé, si même son inclination n'y  
 avait pas été. Il fut saisi en apprenant le  
 mariage avec l'Autriche, et s'écria: « Me  
 » voilà renvoyé au fond de mes forêts.»  
 S'il sembla tergiverser d'abord, c'est  
 qu'il lui fallait quelque temps pour pro-  
 noncer; sa sœur était bien jeune, et puis  
 il fallait le consentement de sa mère. Le



testament de Paul le voulait ainsi; et l'Impératrice mère était des plus passionnées contre Napoléon. Livrée d'ailleurs à toutes les absurdités, aux contes ridicules qu'on s'était plu à répandre sur sa personne : « Comment, disait-elle, marierai-je ma fille à un homme qui ne peut être le mari de personne? Un autre homme viendra donc dans le lit de ma fille, si l'on veut en avoir des enfans? elle n'est pas faite pour cela. — Ma mère, lui disait Alexandre, pouvez-vous bien vous nourrir des libelles de Londres et des lazzis des salons de Paris? Si c'est là toute la difficulté, s'il n'y a que cela qui vous embarrasse, moi, je vous le cautionne, et beaucoup d'autres pourront vous le cautionner avec moi.

» Si l'affection d'Alexandre a été sincère pour moi, disait encore l'Empereur, c'est l'intrigue qui me l'a aliéné. » Des intermédiaires, M..... ou autres, » à l'instigation de T....., n'ont cessé en » temps opportun de lui citer les ridicules » dont je l'avais accablé, disaient-ils, » l'assurant qu'à Tilsit et à Erfurt il n'avait pas plutôt le dos tourné, que je m'égayais fort d'ordinaire à son sujet.

» Alexandre est fort susceptible, ils l'auront facilement aigri. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il s'en est plaint amèrement à Vienne lors du congrès, et pourtant rien n'était plus faux, il me plaisait et je l'aimais.»

Un aide-de-camp de Napoléon, fut envoyé aussitôt après le traité de Tilsit, auprès d'Alexandre, à Pétersbourg; il y fut comblé de bons traitemens, et ne tarit pas sur les efforts et la galanterie d'Alexandre, pour se rendre agréable à son nouvel allié.

Ce même aide-de-camp devint plus tard ministre de la police, et en 1814, peu de temps après la restauration, il fit, assure-t-on, une citation heureuse au sujet de sa mission en Russie. Lui étant demandé un jour au Tuileries, avec une sorte d'abandon tout à fait naïf, par quelqu'un très-avant dans la confiance du Roi : « A présent que tout est fini, » vous pouvez tout dire; apprenez-nous » quel était votre agent à Hartwell (c'était, comme l'on sait, la demeure de » Louis XVIII, en Angleterre). L'interpellé, surpris du peu de goût de la » question, répondit avec dignité : M. le » comte, l'Empereur regardait l'asile des



» rois comme un sanctuaire inviolable ;  
 » et nous l'observions. On nous a fait  
 » connaître aujourd'hui qu'on n'en agis-  
 » sait pas de même à son égard. Mais  
 » vous, M. le comte, vous devriez avoir  
 » moins de doute qu'un autre. Quand  
 » j'arrivai à Pétersbourg, vous y étiez au  
 » nom du roi. L'Empereur Alexandre,  
 » dans la première chaleur de sa récon-  
 » ciliation, me donna connaissance de  
 » tout ce qui vous concernait, et deman-  
 » da si l'on voulait qu'il vous fit sortir de  
 » ses États. Je n'avais point d'ordres. J'é-  
 » crivis pour prendre ceux de l'Empe-  
 » reur. Sa réponse fut, courrier par cour-  
 » rier, qu'il lui suffisait de l'amitié sincère  
 » d'Alexandre, que jamais il n'entrerait  
 » dans ses autres rapports particuliers ;  
 » qu'il n'avait pas de haine personnelle  
 » contre les Bourbons ; que, s'il croyait  
 » même qu'il leur fût possible de l'accep-  
 » ter, il leur offrirait un asile en France,  
 » et tel château royal qui leur serait  
 » agréable. Si vous ignorâtes alors cette  
 » lettre, continua le Duc de R....., faites-  
 » la chercher aujourd'hui, vous la trou-  
 » verez sans doute dans les cartons des  
 » relations extérieures.»

*Lundi 17.*

Arrivée des commissaires étrangers. — Éti-  
 quette forcée de Napoléon, anecdotes. —  
 Conseil d'Etat ; détails du local ; habitudes.  
 — Citations de quelques séances ; digression.  
 — Gassendi. — Les régimens Croates. —  
 Ambassadeurs. — Bans de la garde nationale.  
 — L'Université, etc., etc.

L'Empereur est sorti de bonne heure. Il a demandé la calèche pour faire un tour avant déjeuner. Au moment de monter, on est venu nous dire que la frégate le Newcastle et la frégate l'Oronte étaient devant le port, courant des bordées pour entrer. Ces deux bâtimens avaient manqué l'île dans la nuit, et étaient obligés de l'attaquer sous le vent. Ils avaient quitté l'Angleterre le vingt-trois avril, et nous apportaient le bill qui concerne la détention de l'Empereur. La législature anglaise avait converti en loi la détermination des ministres à cet égard. Les commissaires des trois puissances d'Autriche, de France et de Russie, étaient aussi à bord de ces bâtimens.

Dans le courant de la journée, l'Empereur, parlant des formes, des costumes qu'il avait prescrits, de l'étiquette qu'il



avait introduite, disait : « Il m'était de-  
 » venu bien difficile de m'abandonner à  
 » moi-même. Je sortais de la foule; il  
 » me fallait, de nécessité, me créer un  
 » extérieur, me composer une certaine  
 » gravité, en un mot, établir une éti-  
 » quette, autrement l'on m'eût journal-  
 » lement frappé sur l'épaule. En France,  
 » nous sommes naturellement enclins à  
 » une familiarité déplacée; et j'avais à  
 » me prémunir surtout contre ceux qui  
 » avaient *sauté à pieds joints* sur leur  
 » éducation. Nous sommes très-facile-  
 » ment courtisans, très-obséquieux au  
 » début, portés d'abord à la flatterie, à  
 » l'adulation; mais bientôt arrive, si on  
 » ne la réprime, une certaine familiarité  
 » qu'on porterait aisément jusqu'à l'in-  
 » solence. On sait que nos rois n'étaient  
 » pas exempts de cet inconvénient. » Et  
 l'Empereur a cité une anecdote, sous  
 Louis XV, fort caractéristique : celle de  
 ce courtisan, disait-il, à qui ce prince  
 demanda, à son lever, combien il avait  
 d'enfans. — « Quatre, Sire, répondit-il. »  
 Le roi ayant eu occasion de lui parler  
 en public deux ou trois fois dans la  
 journée, lui fit précisément toujours la  
 même question : « Un tel, combien

» avez-vous d'enfans? » Et toujours l'au-  
 tre répondit : « Quatre, Sire. » Enfin, le  
 soir, au jeu, le roi lui ayant demandé  
 encore : « Un tel, combien avez-vous  
 » d'enfans? — Sire, répondit-il cette fois,  
 » six. — Comment diable, reprit le roi,  
 » mais il me semble que vous m'aviez dit  
 » quatre? — Ma foi, Sire, c'est que j'ai  
 » craint de vous ennuyer en vous répé-  
 » tant toujours la même chose. »

» Sire, dit alors à l'Empereur l'un de  
 » nous, voici une anecdote d'un pays  
 » voisin, digne de celle qui vient d'être  
 » mentionnée, et qui pourra servir à  
 » comparer l'insolence gratuite du cour-  
 » tisan d'un maître absolu, avec l'éner-  
 » gique ressentiment de celui qui n'a  
 » rien à redouter de son souverain cons-  
 » titutionnel.

» Quelqu'un de la haute société, à  
 » Londres, ayant à se plaindre d'un  
 » grand personnage, dont il avait été fort  
 » maltraité, à je ne sais quel sujet, jura  
 » devant ses amis de le lui faire payer  
 » ostensiblement. Ayant appris que le  
 » grand personnage devait paraître à une  
 » fort belle assemblée, il s'y rend lui-  
 » même de bonne heure, et se place près  
 » de la maîtresse de la maison. Quand le



» grand personnage vient débiter à cette  
 » dame son petit mot de compliment, et  
 » qu'il n'a pas encore la face retournée,  
 » le mécontent se penche négligemment  
 » vers la dame, lui demandant à haute  
 » voix quel peut être là son gras ami  
 » (who is your fat friend)? La dame, qui  
 » en devient rouge, le pousse du coude,  
 » lui disant tout bas : Taisez-vous donc,  
 » ne voyez-vous pas que c'est le prince!  
 » A quoi le monsieur de répondre, d'une  
 » voix encore plus élevée : Comment,  
 » le prince!.... mais, sur mon honneur,  
 » le voilà devenu aussi gras qu'un cochon  
 » (how the prince!..... but, upon my  
 » word, he is grown as fat as a pig.) »

Libre à chacun de deviser sur le mérite relatif des deux insolens : tous deux sont fort blâmables, sans doute; et si le nôtre présente moins de grossièreté, il faut convenir aussi que son impertinence est tout à fait sans but et purement gratuite.

Dans un autre moment de la journée, l'Empereur a dit beaucoup de choses sur les séances du Conseil d'Etat. Je lui en avais cité plusieurs, d'autres nous demeuraient déjà douteuses et effacées : » Eh bien, m'a-t-il observé, encore

» quelque temps, et il en restera à peine  
 » vestige dans le souvenir. » Ne pouvant  
 dormir cette nuit, ces paroles me sont revenues, et durant mon insomnie, je repassais minutieusement dans mon esprit tout ce que j'avais connu du Conseil d'Etat : le local de ses séances, les habitudes, les formes, etc., etc., et je ne crois pouvoir mieux employer l'oisiveté de notre solitude de Sainte-Hélène, que de les consigner ici; j'y joindrai de temps à autre ce qui me reviendra des séances dont j'ai été le témoin, à mesure qu'elles se présenteront à ma mémoire. Il en est pour qui tous ces détails seront de quelque prix.

La salle du Conseil d'Etat aux Tuileries, lieu ordinaire des séances, était une pièce latérale à la chapelle et de toute sa longueur; le mur mitoyen présentait plusieurs portes pleines, qui, ouvertes le dimanche, formaient les travées de la chapelle; c'était une très-belle pièce allongée. A l'une de ses extrémités, vers l'intérieur du palais, était une grande et belle porte qui servait de passage à l'Empereur, lorsque, suivi de sa Cour, il se rendait le dimanche à sa tribune pour y entendre la messe. Cette porte



ne s'ouvrait le reste de la semaine que pour l'Empereur, quand il arrivait à son Conseil d'Etat. Les membres de ce Conseil n'entraient que par deux petites portes pratiquées à l'extrémité opposée.

Dans toute la longueur de la salle, à droite et à gauche, était établie accidentellement, et pour le temps du conseil seulement, une longue file de tables assez éloignées du mur pour y admettre un siège et une libre circulation extérieure. Là s'asseyaient hiérarchiquement les conseillers d'Etat, dont la place d'ailleurs se trouvait désignée par un carton portant leur nom, et renfermant leurs papiers. A l'extrémité de la salle, vers la grande porte d'entrée et transversalement à ces deux files de tables, il en était placé de semblables pour les maîtres des requêtes; les auditeurs prenaient place sur des tabourets ou des chaises, en arrière des conseillers d'Etat.

A l'extrémité supérieure de la salle, en face de la grande porte d'entrée, se trouvait la place de l'Empereur, sur une estrade élevée d'une ou deux marches. Là était son fauteuil et une petite table recouverte d'un riche tapis, et garnie de tous les accessoires nécessaires, ainsi

qu'en avaient devant eux tous les membres du conseil : papier, plumes, encre, canifs, etc.

A la droite de l'Empereur, mais au-dessous de lui et à notre niveau, le prince archi-chancelier, sur sa petite table séparée; à sa gauche, le prince archi-trésorier, qui y assistait fort rarement; et enfin, à la gauche encore de celui-ci, M. Locré, rédacteur des procès-verbaux du Conseil.

Quand il venait accidentellement des princes de la famille, ils avaient une pareille table placée sur le même alignement, et selon leur rang hiérarchique. Si c'étaient seulement des ministres, qui tous d'ailleurs avaient faculté de se présenter au Conseil quand bon leur semblait, ceux-ci prenaient place sur les files latérales, en tête des premiers conseillers d'Etat. Une grande enceinte intérieure restait vide; elle n'était jamais traversée que par l'Empereur ou les membres du Conseil quand ils allaient lui prêter serment.

Des huissiers, même pendant les délibérations, parcouraient silencieusement la salle pour le service des mem-



bres du Conseil. Chacun de ceux-ci d'ailleurs se levait à son gré, et circulait extérieurement, pour chercher auprès de ses collègues les renseignemens particuliers dont il eût pu avoir besoin.

Les pourtours supérieurs de la salle représentaient des peintures allégoriques relatives aux fonctions du Conseil d'Etat: telles que la Justice, le Commerce, l'Industrie, etc., etc.; et enfin, le plafond se trouvait décoré du beau tableau de la bataille d'Austerlitz par Gérard; ainsi c'était sous un des plus beaux lauriers dont Napoléon ait ennobli la France, qu'il administrait son intérieur.

C'est dans cet endroit que, durant près de dix-huit mois, j'ai joui de la satisfaction inappréciable d'assister régulièrement deux fois la semaine à des séances si précieuses par leur intérêt spécial, et bien plus encore par la présence de l'Empereur, qui n'y manquait jamais, et semblait en être réellement l'âme et la vie. C'est là que je l'ai vu prolonger quelquefois les séances depuis onze heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et montrer à la fin autant de facilité, d'abondance, de fraîcheur

d'esprit et de tête qu'en commençant, lorsque nous autres nous tombions tous de lassitude et de fatigue.

Quand la Cour était à Saint-Cloud, c'était là que le Conseil était convoqué; mais quand la séance y était indiquée de trop bon matin, ou s'annonçait devoir être trop longue, alors il arrivait à l'Empereur de la suspendre, pour qu'on pût prendre quelque nourriture, et il s'élevait alors dans quelques pièces voisines, pour les besoins du Conseil, une certaine quantité de petites tables des plus magnifiquement servies, et surtout comme par enchantement; car, pour le dire en passant, rien ne saurait donner une juste idée de l'espèce de féerie en toutes choses dont nous avons été les témoins dans les palais impériaux.

L'heure de la séance du Conseil était indiquée chaque fois dans nos lettres de convocation; en général, c'était pour onze heures.

Quand un nombre suffisant de membres était arrivé, l'archi-chancelier, qu'on y trouvait toujours le premier, et qui présidait le Conseil en l'absence de l'Empereur, ouvrait la séance, et entamait alors ce qu'on appelait *le petit*



*ordre du jour*, ne contenant que les affaires de simples localités et de pure forme.

Une heure plus tard, d'ordinaire, le tambour, battant au champ dans l'intérieur du palais, nous annonçait l'arrivée de l'Empereur. La grande porte s'ouvrait, on annonçait Sa Majesté : tout le Conseil se levait, et l'Empereur entrait, précédé de son chambellan et de son aide-de-camp de service, qui lui présentaient son fauteuil, recevaient son chapeau, et demeuraient à la séance en arrière de lui, prêts à recevoir et à exécuter ses ordres.

L'archi-chancelier présentait alors à l'Empereur *le grand ordre du jour*, contenant la série des objets en délibération. L'Empereur les parcourait, et nommait tout haut l'objet qu'il lui plaisait de déterminer. Le conseiller d'Etat chargé de ce rapport en faisait lecture, et la délibération commençait.

Chacun pouvait prendre la parole : si plusieurs se présentaient à la fois, l'Empereur en désignait l'ordre : on parlait de sa place et assis ; on ne pouvait pas lire, il fallait improviser. Quand l'Empereur jugeait la discussion, à laquelle

d'ailleurs il prenait beaucoup de part lui-même, suffisamment éclaircie, il faisait un résumé toujours lumineux, souvent neuf et piquant, concluait et mettait aux voix.

J'ai dit ailleurs de quelle liberté on jouissait dans ces délibérations. L'ardeur, s'animant par degrés, devenait parfois extrême, et souvent les discussions se prolongeaient outre mesure, surtout lorsque l'Empereur, s'occupant probablement d'autre chose, semblait, par distraction ou autrement, y être devenu étranger ; alors d'ordinaire il promenait sur la salle un œil incertain, ou mutilait des crayons avec son canif, ou piquait avec ce même canif le tapis de sa table, ou le bras de son fauteuil, ou bien encore usait son crayon ou sa plume à des griffonnages ou à des traits bizarres, qui, à son départ, devenaient l'objet de la convoitise des jeunes gens, qui se les arrachaient ; et il fallait voir alors, si par hasard il y avait tracé quelque nom de pays ou de capitale, les inductions à perte de vue qu'on cherchait à en tirer.

Quelquefois aussi, comme l'Empereur venait au Conseil précisément après



avoir mangé, et souvent après de grandes fatigues du matin, il lui arrivait d'arrondir son bras sur la table, d'y poser sa tête et de s'endormir. L'archi-chancelier se saisissait, dès cet instant, de la délibération, qui allait toujours son train, et que l'Empereur, à son réveil, reprenait au point où elle se trouvait, si même elle n'était terminée et remplacée par une nouvelle. Il arrivait encore très-souvent à l'Empereur de demander un verre d'eau et de sucre; et à cet effet, et pour son usage, il se trouvait toujours sur l'une des tables de la chambre voisine, et hors de toute précaution, tout ce qui était nécessaire.

L'Empereur avait l'habitude, comme l'on sait, de prendre du tabac à chaque instant; c'était en lui une espèce de manie exercée la plupart du temps par la distraction. Sa tabatière se trouvait bientôt vide, et il n'en continuait pas moins d'y puiser à chaque instant, ou de la porter constamment tout ouverte à son nez, surtout quand il avait lui-même la parole. C'était alors aux chambellans qui s'étaient faits le plus à son service, ou qui y mettaient le plus de recherches, à lui soustraire cette tabatière vide pour

y en substituer une pleine; car il existait une grande émulation de soins, de galanterie parmi les chambellans favorisés du service habituel près de l'Empereur, service extrêmement envié. C'était, du reste, à-peu-près toujours les mêmes, soit qu'ils s'intriguassent beaucoup pour y demeurer, soit qu'il fût naturellement plus agréable à l'Empereur de voir continuer un service déjà goûté. Au demeurant, c'était le grand-maréchal Duroc qui arrêtait toutes ces dispositions.

Au sujet de ces soins et de cette galanterie, l'un d'eux qui s'était aperçu que l'Empereur, allant au théâtre, oubliait parfois sa lorgnette, dont il faisait un grand usage au spectacle, avait imaginé d'en faire faire une toute semblable, et de verres pareils, si bien que la première fois qu'il vit l'Empereur en être privé, il la lui présenta comme la sienne. De retour dans son intérieur, l'Empereur se trouva donc avoir deux lorgnettes, sans qu'on pût lui dire comment. Le lendemain il s'enquit du chambellan dont il l'avait reçue, qui lui répondit simplement que c'en était une en réserve pour son besoin.



L'Empereur ne laissait pas d'être fort sensible à ces soins, innocens en eux-mêmes, l'on pourrait même dire touchans, s'ils ne venaient que du cœur et s'ils n'avaient d'autre guide qu'une véritable affection; car alors on ne se montrait pas par-là un courtisan servile, mais bien un serviteur tendrement dévoué; d'autant plus que Napoléon, de son côté, bien qu'on en ait voulu dire dans les salons de Paris, était plein de véritables égards pour les personnes de son service. Quand il quittait Paris pour Saint-Cloud, la Malmaison ou autres lieux, en un mot ce qu'on appelait à la Cour être à la campagne, il admettait d'ordinaire son service au nombre des réceptions privées qui composaient le soir son cercle familial, et dont la faveur était tenue à si haut prix. Dans ces circonstances encore, il faisait manger avec lui ses chambellans. Aussi, un jour, à Trianon, à table, et fort enrhumé du cerveau, ce qui lui arrivait souvent, il eut besoin d'un mouchoir; et comme on courait le chercher, le chambellan de service, assis à ses côtés, et parent de Marie-Louise, s'empressa de lui en présenter un dont il avait eu soin de se

précautionner, et voulait reprendre l'autre. « Je vous remercie, dit l'Empereur; » mais je ne me pardonnerais pas qu'on pût dire que j'ai laissé M. un tel toucher mon mouchoir sale. » Et il le jeta par terre. Tel était pourtant l'homme que l'on disait, dans nos cercles, si grossier, si brutal, maltraitant tout son service, et jusqu'aux dames du palais même. Le fait est que l'Empereur, au contraire, était des plus scrupuleusement attaché aux convenances, et fort sensible aux petits soins qu'il recevait, bien qu'il n'en témoignât jamais rien, il est vrai; c'était manie ou système chez lui; il fallait savoir le deviner, et l'on s'en apercevait à son œil devenu plus attentif, au son de sa voix plus radouci. Au rebours d'autres qui accablent d'expressions touchantes, qu'ils ne sentent souvent pas, Napoléon semblait s'être fait la loi de contenir ou de déguiser les sensations bienveillantes qu'on lui inspirait. Je crois l'avoir déjà dit ailleurs; en voici quelques preuves nouvelles qui me reviennent en cet instant: elles seront d'autant plus caractéristiques, qu'elles appartiendront à Longwood même, où Napoléon néanmoins devait



avoir plus d'abandon, et se tenir moins en garde.

J'étais d'ordinaire assis auprès de mon fils quand l'Empereur lui dictait tout en marchant dans son appartement; or, il lui arrivait souvent de s'arrêter derrière moi pour voir où en était la dictée. Combien de fois, dans cette situation, il me serrait la tête de ses deux bras. Souvent alors une légère pression me rapprochait d'abord de lui; mais presque aussitôt réprimant ce mouvement, il ne semblait plus qu'avoir voulu s'accouder sur mes épaules, ou bien encore s'essayer, comme par jeu, de me faire plier, se récriant alors sur ma force.

A mon fils, qu'il aimait beaucoup, je l'ai vu souvent faire de la main ce qu'on eût pu appeler une caresse; et comme pour annuler tout aussitôt ce geste, l'accompagner à l'instant de paroles dites d'une voix relevée, approchant fort de la brusquerie. Enfin, je l'ai vu entrant un jour au salon, dans des dispositions de contentement et de distraction, prendre affectueusement la main de M<sup>me</sup> Bertrand, l'élever pour la porter à ses lèvres, et s'arrêter subitement par un mouvement qui eût eu de la gauche-

rie, si M<sup>me</sup> Bertrand elle-même n'y eût pourvu en s'empressant, avec cette grâce parfaite qui la caractérise, de baiser elle-même cette main qui lui avait été tendue. Mais me voilà bien loin de mon sujet, je me suis laissé aller au bavardage. Revenons au Conseil d'Etat.

On nous distribuait, imprimés et à domicile, tous les rapports, les projets d'avis et de décrets que nous devions discuter. Il est tel objet, l'Université, par exemple, qui a subi peut-être vingt rédactions; d'autres languissaient longtemps dans les cartons, ou finissaient même par disparaître tout à fait sans qu'il en fût donné aucun motif.

Au retour de ma mission en Hollande, et tout nouvellement membre du Conseil d'Etat, spécialement attaché à la marine, dans tout le feu de mon premier zèle, et fort de mes observations en Hollande, je pris la parole sur la conscription, laquelle se discutait en cet instant. Je demandai qu'il fût permis à tous les conscrits hollandais, vu leur sympathie naturelle, de choisir le service de la marine. Je demandai encore que dans toute la conscription française, il fût loisible à chacun de faire le même choix.